

# DES SALAIRES À HAUTEUR DE NOTRE TRAVAIL

*L'austérité, c'est d'abord dans notre porte monnaie qu'on la subit. Il y a d'un côté ceux qui triment et de l'autre ceux qui empochent les dividendes. Cette situation est insupportable.*

*Les salariés en ont assez des sacrifices et de leur mise en concurrence. Après plusieurs années consécutives de vaches maigres, les salariés manifestent ces derniers mois leur colère. Ils revendiquent plus de pouvoir d'achat. Depuis le début d'année, les luttes pour augmenter les salaires se multiplient avec des victoires encourageantes.*

*Après une grande campagne nationale de la CGT sur le coût du capital, qui a permis de démontrer que l'argent existe, parlons maintenant salaire.*

**Le salaire** paie la mise à disposition de votre qualification (savoirs, savoir-faire, et expérience) à l'entreprise pour un temps donné et mesuré pendant lequel vous êtes en lien de subordination avec l'employeur. Le salaire n'est pas une récompense. Ce n'est qu'une part de ce que vous avez produit et qui a été vendu par l'entreprise.

**Le salaire brut** est la somme du salaire de base (35h ou forfait horaires ou jours) et des différentes primes (conditions de travail, ancienneté etc...), heures supplémentaires. C'est sur cette somme que seront prélevées les différentes cotisations sociales, que l'on appelle «salaire socialisé» ou «salaire indirect».

Ce salaire indirect est versé immédiatement aux caisses de retraite, de sécurité sociale, pour les accidents du travail, les allocations familiales, le chômage... ce que l'on définit généralement comme les cotisations sociales.

Ce système est très efficace économiquement car l'argent est prélevé directement à la source du travail et est redistribué selon les besoins aux personnes (maladie, Retraite et privés d'emplois). C'est ce qui fait la caractéristique de notre système de protection sociale.

Mais depuis le début des années

2000, la part des reversements patronaux a été considérablement réduite, notamment par toutes les mesures d'exonérations (loi Aubry, Fillon etc...). Dernièrement le CICE est venu compléter ces mesures anti sociales.

**Le salaire net** se définit comme le salaire direct, c'est-à-dire le montant immédiatement disponible que l'employeur vous verse. Il détermine votre niveau de pouvoir d'achat.

Ne soyons pas dupes, les employeurs mènent depuis toujours leur lutte (avec leur syndicat MEDEF) pour réduire le salaire brut ainsi que les cotisations sociales qui lui sont directement exigées. Pour cela, il attaque sur plusieurs fronts :

- Ne pas augmenter le salaire de base
- Rabaisser sa part de cotisation sociale
- Transférer la part patronale vers les salariés
- Augmenter le temps de travail

## Comment se crée la richesse dans l'entreprise?

➤ Par le travail, l'entreprise produit des biens et/ou des services. Pour fonctionner et y parvenir, elle a besoin des matières premières, des marchandises, des services, des capitaux et surtout du travail.

➤ Par le processus de production, l'entreprise transforme ces ressources en produits finis destinés aux marchés de biens de consommation (grand public) et aux marchés de biens de production (les autres entreprises).

Ce raisonnement vaut aussi pour les entreprises d'études, de services. Le terme produit devient simplement « étude », « service ».

Ce processus de transformation par le travail humain crée de la richesse. Il détermine ce que l'on appelle la valeur ajoutée.

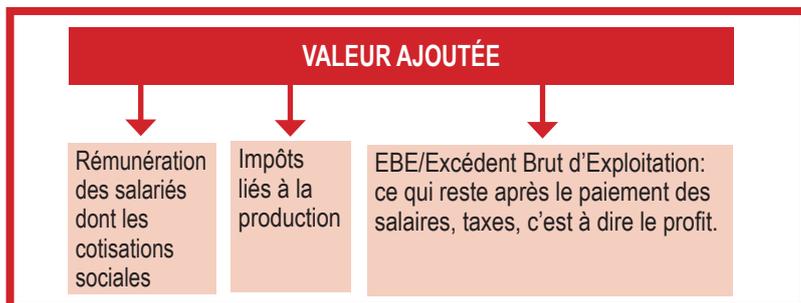
Allons voir maintenant ce qu'elle est et à qui sert-elle ?



## Qu'est-ce que la valeur ajoutée ?

La valeur ajoutée est la différence entre la valeur du produit fini, vendu et la valeur de l'ensemble des biens et moyens utilisés dans le processus.

La valeur ajoutée est une mesure de la richesse créée dans l'entreprise.



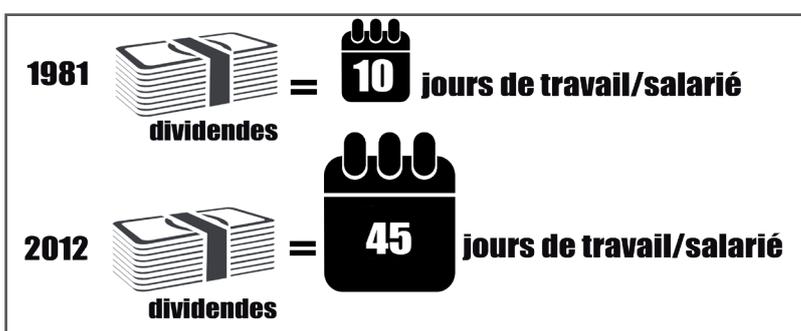
A quoi sert-elle ? C'est précisément dans la répartition de cette valeur ajoutée qu'un conflit d'intérêts se joue entre l'employeur et nous salariés. Du profit l'employeur tire ses capacités d'investissements (matériels, innovation, développement) mais également ses revenus et ceux distribués aux actionnaires. Pour augmenter ce profit, il va essayer de réduire la part à attribuer aux salariés.

Voilà le cœur du conflit d'intérêts entre celui des actionnaires et celui des salariés pour répondre à leurs besoins à faire vivre leurs familles, payer leurs crédits, éduquer et instruire leurs enfants... Plus cette part de profit destinée à la rémunération de l'employeur et des actionnaires est grande et moins il en restera pour les rémunérations des salariés mais aussi pour les investissements utiles au développement de l'entreprise.

Les employeurs agissent sur le niveau des cotisations sociales mais revendiquent aussi des baisses ou des exonérations sur les taxes et impôts.

Aujourd'hui nous assistons à un profond déséquilibre dans cette répartition. Elle met en danger l'avenir de l'entreprise par la part exorbitante destinée aux actionnaires au détriment des salaires et des investissements eux utiles pour pérenniser l'entreprise et les emplois. Les actionnaires, les marchés financiers, les banques considèrent l'entreprise comme une propriété lucrative.

Démonstration : En 2012, les dividendes représentaient 45 jours de travail par salarié ! Contre 10 en 1981.



## Le travail dévalorisé

Il se traduit par la sous évaluation de plusieurs facteurs, la qualification réelle mise en œuvre par le salarié, sa rémunération et le temps de travail réellement effectué.

La sous-rémunération du travail s'accroît. Cela signifie une diminution, dans la richesse créée, de la part qui revient au travail. C'est ainsi que la masse salariale (y compris les cotisations sociales) dans la valeur ajoutée des entreprises industrielles et des services, a reculé de 10 points entre 1983 et 1989.

Chaque point représente 10 milliards d'€ par an. Aussi, si la part des salaires était ramenée au niveau d'il y a trente ans, les salariés auraient droit à 100 milliards d'€ de plus en revenus et cotisations sociales. Cela aurait eu des retombées positives sur l'économie réelle et le financement de la protection sociale.

Voici pourquoi augmenter les salaires, diminuer les temps de travail pour embaucher plus, reconnaître à sa juste valeur les qualifications mises en œuvre, est possible, juste et constitue une véritable issue à la crise actuelle. Evidemment cela revient à rogner sur les revenus des dirigeants ainsi que les dividendes versés aux actionnaires. Pour rappel, 54 milliards d'€ ont été distribués aux actionnaires du CAC 40 en 2014.

Devant la démotivation et le mécontentement grandissant des salariés, le patronat tente d'y répondre par des mesures incertaines et individualisées telles que : l'intéressement, les primes diverses liées à des objectifs (contrats, ventes, CA...). Toutes ses mesures sont nocives par leur caractère aléatoire et pour certaines ont un effet pervers sur la protection sociale, la retraite.

### Journée de grève interprofessionnelle le 9 avril

Le «pacte de responsabilité», la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale «Macron» ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salariés, des retraités et des chômeurs.

De nombreuses luttes et mobilisations syndicales sont d'ores et déjà engagées dans les entreprises de la métallurgie (Renault Trucks, Métaltemp, Thales etc...).

Il est possible de faire autrement et seule une autre répartition des richesses produites par le travail le permettra.

Ne laissons plus une minorité décider de notre avenir, prenons les choses en mains : Grève et manifestation le 9 avril 2015. Décidons ensemble !